



**Cahier
romand**

Les mots
et la mort

**A vous à nous,
M. le curé**

**Novembre, le
mois des défunts**

**Premières
communions**

Les paraboles



Saint-Augustin

L'ESSENTIEL

Votre magazine paroissial

Unité pastorale Jura

Collex-Bossy, Pregny-Chambésy,

Genthod-Bellevue - Versoix

NOVEMBRE 2020 | MENSUEL NO 10 UNE PUBLICATION SAINT-AUGUSTIN

La communion des saints

PAR L'ABBÉ JOSEPH HOÏ, CURÉ

PHOTOS : JR

En novembre, deux grandes fêtes mettent en exergue la communion des trois états de l'Église: La Toussaint du 1^{er} novembre fête toutes les saintes et tous les saints de Dieu au ciel: l'**Église triomphante** (*Ecclesia triumphans*) et la commémoration de tous les défunts du 2 novembre qui sont en attente de la pleine communion trinitaire: l'**Église pénitente** (*Ecclesia poenitens*) et l'**Église militante** (*Ecclesia militans*): l'Église de la mission sur terre. La communion exprime la solidarité et l'union des membres du Corps mystique qu'est l'Église. C'est donc la mise en pratique du commandement du Seigneur: aimer son prochain comme soi-même; vouloir et chercher le bien d'autrui vivant ou trépassé.

L'Église militante se fie aux prières d'intercession des frères et

des sœurs, les saintes et les saints au ciel ainsi qu'à celles des âmes du purgatoire. Elle prie pour les âmes du purgatoire et s'unit aux chants d'actions de louanges célestes dans la gloire de la Sainte Trinité. Cette communion se réalise au plus haut point dans la célébration du Saint Sacrifice de la messe qui actualise, rend présent le Sacrifice de la Croix de façon non sanglante. C'est la source de toute communion à laquelle s'unissent l'Église militante, l'Église pénitente et l'Église triomphante.

En Asie du Sud-Est, la piété filiale est sacrée. La communion avec les défunts se réalise depuis toujours par le culte des ancêtres. Le deuil des parents, des conjoints dure trois ans. Dans les maisons familiales, il y a toujours un autel dédié aux ancêtres où on offre

des offrandes pour leurs anniversaires de mort avec les bâtons d'encens. Les missionnaires en Chine et au Vietnam entre le XIII^e et le XIX^e siècle se sont heurtés à une forte résistance de la population et des rois (fils du Ciel) lorsqu'ils ont voulu supprimer les autels, donc le culte des ancêtres jugé hérétique. Une erreur qui a énormément entravé l'évangélisation dans ces pays. Il faudra attendre le concile Vatican II pour une reconnaissance du culte des ancêtres qui est la vénération des saints dans l'Église catholique.

Les messes en mémoire des défunts, les visites aux tombes, les bénédictions des cimetières au début novembre, etc. sont des signes visibles de cette communion. Soignons notre communion donc! Bon mois de novembre à toutes et à tous!



Décoration florale à l'église de Versoix par Pierrine Ravier.

A vous et à nous, M. le curé!

PAR LUCETTE ROBYR

PHOTOS : JR



Ce dimanche 13 septembre 2020 (voilà un chiffre magique qui porte chance) l'abbé Pascal Desthieux, vicaire épiscopal, procéda au nom de Mgr Charles Morerod, évêque du diocèse LGF, à l'installation de notre nouveau curé, l'abbé Joseph Hoï, vietnamien, venant de Prilly son ancienne paroisse, pour œuvrer dans notre Unité pastorale Jura.

Prêtre dynamique, souriant, plein d'humour, il semble déjà être adopté par tous. Versoix était en fête d'une manière simple, discrète

(les règles en raison du Covid-19 obligent), néanmoins, nombreux étaient les paroissiens de Collex-Bossy, Pregny-Chambésy, Genthod-Bellevue et Versoix pour accueillir notre nouveau curé.



Ce fut d'abord, à la messe de 10h30 à Versoix, retransmise en direct sur grand écran à la salle paroissiale, que M. Patrick Gantès, président du Conseil de paroisse de Pregny-Chambésy souhaita la bienvenue au nom des quatre communautés et des présidents des paroisses. Il releva combien il est difficile que l'Eglise soit au centre du village. Avec notre nouveau curé venu d'un pays où maintenir et témoigner de sa foi est plus qu'un parcours du combattant, nos valeurs seront stimulées, fortifiées pour vivre et travailler ensemble pour le bien de tous.



C'est là que le chant d'entrée « Si le Père vous appelle » prend tout son sens. L'abbé Pascal Desthieux commença la cérémonie en lisant la prière d'ouverture : le rite d'accueil d'un nouveau curé et de son équipe pastorale. Puis Catherine, assistante pastorale, accompagnée à l'orgue par Christophe Gunther entonna le Kyrie, repris par l'assemblée, ainsi que le Gloria. Lectures, psaume, Evangile lu par Jacques Sanou, diacre.



Donner son pardon...

Puis ce fut l'homélie de circonstance dite par l'abbé Desthieux. Il releva l'importance du pardon (thème de l'Evangile de ce dimanche), surtout après le comportement inapproprié de notre précédent curé qui nous a demandé pardon pour le mal qu'il nous avait fait. A nous de lui pardonner, comme le Christ a pardonné et nous pardonne maintes fois. Citant une confirmande de 16 ans : « Le fait que Dieu pardonne, Il pardonne et nous accorde une deuxième chance. » Cette deuxième chance est accordée à chacun, alors saisissons-la.



Souhaitant la bienvenue à l'abbé Joseph Hoï (son ancien stagiaire à Romont), il invita l'assemblée à l'applaudir chaleureusement.

Après toutes ces bonnes paroles réconfortantes et un interlude musical, vint la lecture de la lettre de nomination envoyée par l'évêque Mgr Charles Morerod et l'acceptation de celle-ci par notre nouveau **curé des paroisses et modérateur de l'équipe pastorale (EP) et de l'Unité pastorale (UP) Jura**.

Par cette procédure d'engagement – selon un rituel bien précis – et sa confirmation par notre curé et de son équipe pastorale, ainsi que l'accueil de la communauté, l'abbé Joseph Hoï est devenu officiellement notre curé. La profession de foi (Credo) dialoguée avec le vicaire épiscopal et l'assemblée concrétisa cette union entre l'Eglise et les paroisses. La prière universelle entrecoupée par le refrain « Viens Esprit Saint, donne-nous ta lumière » était bien inspirée pour l'occasion.



« Le sacrifice de la messe par le Grand Prêtre »

Offertoire, Sanctus, consécration de l'eucharistie, et l'anamnèse chantée par l'abbé Joseph Hoï étaient empreints de ferveur, de prière unitaire dans une communion d'esprit et de cœur. Le courant divin passa entre nous tous, surtout durant le Notre Père, le rite de la paix et la communion.

Et une bonne surprise mit un terme à la cérémonie avant la bénédiction solennelle: le discours de notre nouveau curé, l'abbé Joseph Hoï.

Tout sourire, plein de douceur, d'humour, et de certitude, il nous remercia pour l'accueil chaleureux, demandant qu'on prie pour lui pour qu'ensemble nous travaillions à accomplir l'œuvre de Dieu au sein de « notre Eglise catholique qui est notre mère », ce qui, par notre appartenance est un grand honneur et une responsabilité, étant membres de cette Eglise, Corps du Christ.

Il remercia aussi toutes les personnes qui avaient contribué à l'organisation de cette messe, saluant et remerciant les ami-e-s de Prilly et Fribourg venus l'accompagner aujourd'hui. Mgr Morerod, le vicaire épiscopal Pascal Desthieux, ainsi que l'EP ne furent pas oubliés.

La bénédiction solennelle de circonstance et un chant à la Vierge Marie clôturèrent cette magnifique cérémonie.

Puis un apéritif privé sur la terrasse de la cure ensoleillée accentua les meilleurs rapports qui soient de convivialité.

Bonne chance M. le curé avec nous et avec vous.



Novembre, le mois des défunts

PAR LUCETTE ROBYR

Que vous buviez une bonne bouteille à son souvenir, que vous organisiez un repas convivial avec toute la parenté et les amis ou que vous donniez des messes pour que votre défunt-e soit plus vite au Ciel, ou tout simplement des prières ou hommages, la personne décédée est chère à votre cœur. On n'oublie pas ceux qu'on a aimés et chéris toute sa vie. Lorsqu'ils nous quittent pour un monde meilleur, le vide est grand et l'absence dure à supporter. Une photo sur la tombe, des fleurs pour continuer à « vivre » avec elle ou lui, rappellent que cette « présence » est nécessaire pour continuer à vivre ou survivre et laisser au temps le temps de faire son deuil.

Au cours de l'eucharistie, à chaque messe, le souvenir des défunts proches ou lointains est évoqué et même un jour dans la semaine (mercredi) leur est consacré. C'est dire la place qu'ils tiennent dans nos familles, nos communautés, nos cœurs.

Ce mois de novembre où nous nous rappelons dans notre unité pastorale tous ceux qui sont décédés durant l'année ravive les bons moments passés avec chacun que l'on a connu ou rencontré.

A leur manière, ils ont tous laissé une trace et l'on n'est pas prêts de les oublier, car l'affection, l'amitié, leur sourire, leur gentillesse, les partages fraternels et amusants restent gravés dans nos mémoires. Même leur voix, leur stature, leur charisme ou leur disponibilité sont autant d'images qui reviennent sans cesse à notre esprit. « Tel ou telle... on s'en souvient. Il ou elle était ceci ou cela. On l'aimait bien. Il ou elle nous manque beaucoup. »... Voilà ce qu'on entend souvent lorsqu'on se remémore une personne décédée.

Ainsi, le 2 novembre, mettons une bougie et des fleurs sur les tombes de nos défunts tant aimés et que nos prières plus ferventes et abondantes leur soient bénéfiques, et consolatrices pour nous.

Défunts de l'UP Jura

Du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020

Paroisse de Pregny-Chambésy

ARCHETTO Marie-Thérèse
BIARGE Maria Carmen
BIEDERMANN Pierre René Othmar
BLUM Hedwig Emma
LÖER Manfred Klemens
SIDLER Marie Christine Julia
WALLIMANN Georges Claude

Paroisse de Versoix

ACOCELLA Benito
ALLEGRINI Onorina
ARMAND-UGON Anna Pierina
BLUM Vinzenz
BOSCHUNG Daniel
CAILLET Odette
CELA Rosa
DANINI Genoveffa
DE CHAMBRIER Renée
De MERIS Hildegard Maria Elise
DITZOFF Dimitri
DOKIC Michel
DUFLON Jeanne Louise
FALCONNET Sylvane Yvette
GAMPERT Gisèle Rolande Marguerite
GOBET Françoise
GROSCH Denise Marie
JOLIDON Claude
KALOMENI Orel Jean
LEVRAT Bernard Claude
MARITZ Johanna
MAZZONE Maria-Béatrice
MOËNNAT Lilianne
MORA Josette
MORDASINI Janine Emma
NIEDERHAUSER-Trinchan Danielle
PASCAUD Lucie Isabelle
PERRUCHOUD Bernard
TAGLIABUE Elena
VONLANTHEN DI NENNA Carmela

Paroisse de Collex-Bossy

AIGROZ Paulette
BAUMGARTNER Erminia Maria
GINDRE Gertrude
KÜNDIG Doris Luz
MONNEY Thérèse
PONTI-MARÉCHAL Madeleine

Paroisse de Genthod-Bellevue

TENUD Ludwig Franz dit Louis
ROUECHE Jean Joseph Imier



Première communion 2 2020 à Versoix le samedi 5 septembre

TEXTE ET PHOTOS PAR JR

8 enfants du KT sont venus ce samedi 5 septembre 2020 pour recevoir pour la première fois le Corps du Christ, c'est leur première communion. Accompagnés par Martha, c'est la deuxième série de cette année pastorale 2019-2020 où les règles sanitaires dues au Covid-19 exigent une distanciation de 1,5 m. entre les familles et les personnes seules.

C'est également la première grand'messe de notre nouveau curé, l'abbé Joseph Hoi, dans notre UP Jura où il est entré en fonction le 1^{er} septembre.

Cette messe des familles était planifiée, les enfants étaient accompagnés par Martha, assistante pastorale, à l'orgue Christophe Gunther, à la guitare Sébastien Baertschi.



Les huit enfants avec Martha, assistante pastorale.



Avec M. le curé qui leur donne les dernières recommandations.



Les enfants reçoivent le Corps du Christ.



A la sortie de la messe, devant la porte de l'église.

Première communion 3 2020 à Versoix le samedi 19 septembre



TEXTE ET PHOTOS PAR JR

Les 6 enfants de cette troisième session des premières communions 2020 sont prêts pour recevoir les dernières instructions et recommandations de M. le curé avant d'entrer à l'église en bon ordre et prendre place dans le chœur des deux côtés de l'autel.



La messe, très priante et recueillie, est chantée par Emily Toole, assistante pastorale en formation, accompagnée à la guitare par son mari et à l'orgue par Christophe Gunther, toujours souriant. Les lectures et intentions de prières ont été lues par des parents. Les enfants ont été bien préparés et accompagnés par Martha, assistante pastorale.



Sortie de la messe.



A la fin de la cérémonie sur le parvis de l'église.

Lancement de l'année pastorale 2020-2021 le dimanche 20 septembre



L'appel à « servants de messe » semble fonctionner, quelques jeunes gens et jeunes filles s'intéressent...

TEXTE ET PHOTOS PAR JR

Avant la consécration, M. le curé présente le lancement de l'année pastorale et invite tous les bénévoles engagés présents à cette cérémonie à se lever pour recevoir la « Bénédiction des bénévoles » :



« ...Aujourd'hui, est venu le temps d'annoncer une bonne nouvelle à tous ceux et celles qui vivent ou travaillent sur le territoire de notre UP, et à tous ceux aussi qui sont de passage. Tu nous envoies à leur rencontre car Tu nous aimes chacun passionnément. Et Tu nous demandes de leur révéler ton amour. Tu nous soutiens sur ce chemin où tu comptes sur chacune et chacun d'entre nous.

Par l'intercession de la sainte Vierge Marie, par la prière de saint Clément, saint Loup, sainte Rita, sainte Pétronille, envoie, Seigneur, sur nos bénévoles, nos agents pastoraux, nos collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à leurs familles ta bienfaisante bénédiction au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Amen. »

Avant la bénédiction finale, la parole est donnée à Sylvie Ramusat, notre responsable de la catéchèse qui lance un appel urgent à de nouveaux catéchistes. Beaucoup d'enfants ont envie de découvrir un peu plus l'Amour de Dieu et d'entendre comment Dieu est présent dans nos vies. En témoigne Luc, catéchiste depuis près de 2 décennies, et Tina nous présente la nouvelle catéchèse et ses six ou sept Temps forts de l'année pastorale avec les enfants et leurs parents voire grands-parents. Roméo qui, de l'Eveil à la foi à l'an passé, rencontra de nouveaux amis, partagea des émotions et des valeurs chrétiennes et a appris à poser des questions sur Dieu en groupe et en famille. Il n'est pas toujours d'accord avec ce qui est partagé, mais comprend mieux les avis des autres. On rigole surtout à la pause!



Les paraboles

PAR PIERRINE RAVIER
PHOTO: INTERNET

La Bible, c'est magnifique! Dans la Bible, les paraboles nous accompagnent tout au long de notre existence. Suivant l'étape que nous traversons, nous les interprétons de manière différente. Certaines, nous les trouvons injustes et lorsque nous avançons sur le chemin de notre vie, nous pouvons constater qu'elles sont particulièrement bienveillantes. Par exemple celle des ouvriers de la vigne, Mt 20:1-16. J'ai mis beaucoup de temps à la comprendre. Aujourd'hui elle est claire. Il y a quelques années Sandro nous a proposé un pèlerinage dont le but était de passer la Porte de la miséricorde dans la basilique Notre-Dame à Genève. De Saint-Loup nous étions un petit nombre à partir. Nous sommes arrivés à Saint-Clément où quelques personnes se sont jointes à nous. Puis à Sainte-Rita, là aussi plusieurs pèlerins nous ont rejoints. A Sainte-Pétronille le groupe s'est agrandi significativement. Nous sommes enfin arrivés à Notre-Dame où d'autres nous attendaient à l'extérieur de la basilique. Nous sommes tous entrés et nous avons tous pu participer à une messe. Nous avons tous reçu notre salaire: nous sommes passés par la Porte de la miséricorde. C'est ce pèlerinage qui m'a fait comprendre cette belle parabole. Dieu nous donne à tous moments la chance de Le rejoindre. Peu importe le moment

de notre vie où nous rejoignons Jésus, Il nous attend.

Il y a la parabole de la brebis perdue. Lc 15:4-7 Quand j'étais jeune, je ne comprenais pas: laisser tout le troupeau pour une seule brebis! Je trouvais cela incohérent. Il y a bien des années, j'ai compris. La brebis égarée est perdue, les nonante-neuf autres connaissent le chemin et peuvent se débrouiller. Il y aura plus de joie pour un seul pécheur qui se repent que pour les autres qui n'ont pas besoin de repentir. (Nous avons tous besoin de nous repentir de quelque chose.)

Pour que la brebis puisse se repentir, il faut un Berger pour la retrouver. Alors, si nous faisons partie du troupeau, nous devons nous comporter de façon à rester unis pour continuer notre chemin. Bien que le Berger soit à la recherche de la brebis perdue, Il est aussi avec nous.

Il y a celle du semeur. Cette parabole est particulièrement parlante. Nous pouvons nous identifier au semeur qui peut être plus ou moins éclairé, au sol qui peut être excellent ou moins bon. La mauvaise terre, les pierres ou les ronces, le soleil qui brûle, sont toutes les sortes d'embûches que nous rencontrons au cours de nos vies.

Certaines de ces épreuves, c'est nous qui les avons provoquées, d'autres font partie de notre des-



tin. Celles que nous rencontrons qui font partie de notre destin, sont là pour nous permettre de grandir et d'aimer toujours davantage.

En fait, avec la Bible, Dieu nous donne toujours des solutions pour surmonter les difficultés qui se présentent sur nos chemins. Dans Jérémie: 8:4 «Tu leur diras: Ainsi parle Yahvé. Fait-on une chute sans se relever?» Et dans les proverbes: 34:16 «Car le juste tombe sept fois et se relève, mais le méchant trébuche dans l'adversité.» Il y a aussi Mt 18:22 qui nous signifie le pardon. Dans le cas présent, pardonner c'est aimer.

Nous ne devons jamais oublier, que Dieu nous accompagne à chaque instant et qu'Il nous aime. Nous aussi nous devons aimer.

Je reste consciente du fait que la plupart d'entre nous sommes nés dans un «pays paradis». C'est certain, pour nous c'est plus facile. Alors, à nous de prier pour tous ceux qui souffrent de l'appauvrissement, de la faim, de la bêtise, de la méchanceté, de viol, de la corruption, de la torture...

Paroisse de Saint-Clément à Collex

Assemblée générale du jeudi 3 septembre 2020

En raison de la pandémie du Coronavirus, l'Assemblée s'est tenue dans l'église.

Personnes présentes: 19, personnes excusées: 14
Madame Maria Bezençon, présidente, souhaite la bienvenue à M. l'abbé Joseph HOŮ, nouveau curé.
La discussion des points importants peut, à mon avis, se résumer ainsi:

Point 4 – Conseil de l'Unité pastorale – CUP:

Mme Anita NEBEL représente notre paroisse au sein du CUP, dont la présidente vient de démissionner. Le CUP s'est fixé 3 axes:

- A) Hospitalité,
- B) Effectuer des gestes pastoraux,
- C) Organisation de conférences.

Point 5 – Rapport de la présidente: Nous avons un toit de l'église tout neuf.

Notre présidente tient à remercier chaleureusement M. Michel GINDRE (présent) et son équipe pour leur excellent travail malgré de nombreuses difficultés.

Point 6 – Rapport de la trésorière: Mme Ursula MING est vivement remerciée pour sa tâche très appréciée au service des comptes de la paroisse.

Point 7: Vérificateurs des comptes: M. Christophe GUNTHER accepte de seconder Mme Pierrine RAVIER.

Point 10: Approbation des nouveaux statuts des Associations paroissiales proposé par l'ECR

Il est prévu de tenir un registre des paroissiens. Il sera vérifié par le Conseil de paroisse.

Mme A. Nebel et M. E. Guillermin regrettent le manque de concertation avec les autorités diocésaines.

M. E. Guillermin signale que les jeunes ne font plus confiance aux prêtres à cause des scandales récents. Il déplore aussi que l'Essentiel ne soit pas un organe d'échange. Ne pas confondre pouvoir et autorité. Notre présidente pense qu'il faut garder confiance. Les statuts sont adoptés.

Point 11: Nouveaux candidats au Conseil de paroisse: Mme Francine SIGAUD et Mme Ursula MING quittent le Conseil de paroisse après de nombreuses années pendant lesquelles elles ont su apporter un soutien efficace. Elles sont applaudies et dûment fleuries. Les nouveaux membres sont: M. Taovina RAKOTOMALALA et M. Fabrice DROCCO. Bienvenue à tous deux.

Point 12: Divers.

Les membres de l'Assemblée refusent de suivre un habitant de Bossy qui demandait que les cloches de l'église (horloge) se taisent pendant la nuit.

25.09.2020

Le rapporteur: Michel Dubois

Nota bene

Texte: MD

Pourquoi notre assemblée ne se tiendrait-elle pas dans la « Chapelle de la Persécution »?

En effet: notre AG n'est pas un office religieux mais bien plus qu'une simple réunion administrative!

Notre église de Collex étant séquestrée, la chapelle a été construite très rapidement pour accueillir tous les offices catholiques pendant une longue période de séparation qui a duré 19 ans (1877/1896).

(La Chapelle a été restaurée en 1991).

Il est fort probable que ses murs seraient enchantés de ré-entendre, 134 ans plus tard, la prière du Notre Père récitée par les membres de notre Assemblée générale. Ce serait un moment émouvant!

Assemblée générale Paroisse Saint-Loup – Sainte-Rita

Dimanche 27 septembre 2020 après la messe de 10h30 à l'église

PAR CC ET JR | PHOTOS: JR

Bienvenue à notre nouveau curé, l'abbé Joseph Hoï.

Approbation du PV de l'AG du 29 septembre 2019: Approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité de l'équipe pastorale par M. le curé Joseph Hoï



Année spéciale à cause du Covid-19 et du changement de curé. L'équipe pastorale est maintenant installée et poursuivra les activités prévues avec le précédent curé. **Objectifs:** créer une équipe pastorale soudée et unie où les décisions sont prises en collégialité (pas seulement par le curé). Créer une bonne ambiance dans les paroisses, davantage de rapprochements entre paroissiens et conseils de paroisse. Travail dans

la communion, la joie et l'espérance. Nous sommes tous invités de Dieu et ses ouvriers. Le curé cite la 1^{ère} Epître aux Corinthiens pour souligner le fait que l'activité d'une paroisse est différente d'une activité économique: nous avons la mission de semer, planter, et c'est Dieu qui fait croître et effectue la récolte. Il ne faut donc pas désespérer lorsque les chiffres ne sont pas là. Le mystère de la Parole doit être respecté.

Les effectifs de la paroisse sont actuellement les suivants: 1 curé modérateur, 2 membres de l'équipe pastorale, 5 employés de paroisse (2 secrétaires dont une secrétaire générale, 2 intendants, 1 employée de maison), 1 conseil de paroisse (7 membres), 33 bénévoles, 2 chorales, 1 rédaction à cinq membres du bulletin paroissial de l'UP. Ils sont tous chaleureusement remerciés!

Rapport d'activité du Conseil de paroisse par Marc Mandosse, président

Jacques Sanou est chaleureusement remercié pour son rôle majeur dans la paroisse pendant ces derniers mois. L'équipe fonctionne bien, malgré les situations compliquées que nous venons de vivre. Des locaux ont été prêtés gracieusement à la Protection



civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Le président relate les difficultés de gérer à la fois des employés de la paroisse dont les règles de travail sont claires et établies et des employés de l'ECR dont les règles restent floues, avec un manque de communication. Lors de la rencontre avec l'évêque et le vicaire épiscopal, ce point a été abordé, l'évêque a insisté pour dire que nous sommes tous au service de Dieu qui doit rester au centre. Il remercie l'ensemble des employés pour l'excellent travail effectué cette année.

Difficulté de refuser du monde dans l'église en raison du Covid. Y aurait-il d'autres façons de s'organiser? Une solution: rendre le port du masque obligatoire, ce qui pourrait permettre d'accueillir plus de monde dans le respect des règles sanitaires du diocèse.

Comptes 2019 de la paroisse Saint-Loup – Sainte-Rita

Le trésorier Antoine Gudefin présente les comptes de la paroisse. Charges 407'000 francs : œuvres pastorales 125'000 environ, personnel et charges sociales (50%), fonctionnement et divers (20%). En hausse, en raison de charges exceptionnelles : ordination de notre diacre permanent, travaux d'élagage, nettoyage de vitres et vitraux de l'église, ascenseur... Le budget est dépassé de 20'000. Recettes : quêtes (16%), subvention de la Fondation Saint-Loup-Vandelle (200'000 francs), Recettes diverses (132'000) 35%. Déficit de 12'000 francs. Nous visons l'équilibre... Pour cette année 2020, les charges restent les mêmes, alors que les recettes ont diminué à cause de la pandémie (moins de quêtes, location de salles, etc.).

Le trésorier indique que le budget 2020 est de 360'000 francs environ (soit 1000 francs par jour). Les quêtes représentent 57'000 francs par an, soit 1000 francs par semaine... il faut donc d'autres revenus pour couvrir les besoins de la paroisse. Les lumignons, les dons, les funérailles et mariages rapportent près de 80'000 francs. La location des salles : 16'000

francs. 200'000 francs proviennent de la Fondation Saint-Loup-Vandelle. Les autres paroisses de l'UP contribuent pour 25'000 francs. Du côté des charges : les frais de fonctionnement de la pastorale s'élèvent à plus de 80'000 francs, les salaires et charges sociales des employés à 200'000 francs, le chauffage et l'entretien des locaux : 25'000 francs. A cela s'ajoutent les coûts du secrétariat et les divers pour une somme de 37'000 francs environ. L'ensemble des charges s'élève à 360'000 francs pour des entrées de 396'800 francs. Le résultat est donc positif de plus de 35'000 francs.

Rapport des vérificateurs des comptes

Au nom des vérificateurs des comptes (Gilles Chapatte et Jacques Sanou), Gilles Chapatte lit leur rapport. Les comptes ont été vérifiés le 3 septembre 2020. Ils sont bien tenus et correspondent aux écritures. Les vérificateurs recommandent d'accepter les comptes 2019.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Budget 2021

Le budget 2020 de 385'000 francs est prévu en 2021, qui s'annonce être une année de transition.

Rapport de la Fondation Saint-Loup-Vandelle

Patrick Periat rappelle le rôle de la fondation : gérer, entretenir et développer les biens au service de l'Eglise (activités culturelles de la paroisse). En cas de dissolution, la fortune retourne aux paroisses d'origine. Si les paroisses n'existaient plus, les biens reviendraient à l'ECR. 2019 a été marquée par le départ de trois membres fondateurs. Conseil de Fondation actuel : MM. Didier de Terwangne, Frédérique Luyet, Michel Beuchat, Patrick Periat, Cédric Biedermann, Marc Mandosse. En 2019 : fin des travaux de rénovation de la chapelle d'Ecogia. En 2020-2021 : accord pour des modifications à l'EMS Saint-Loup, la construction de deux étages supplémentaires à l'immeuble Vandelle va bientôt commencer. La gestion de la Fondation est saine.

Nominations/Démissions statutaires : Aucune

Divers

Modification des statuts des associations paroissiales demandée par l'ECR. Ces modifications doivent être votées. En l'absence d'information, la votation est remise à une date ultérieure.

Chaque goutte de silence est la chance d'un fruit mûr.

Paul Valéry

Nouveaux statuts des Associations paroissiales du canton de Genève

PAR JR

L'ECR a envoyé à toutes les paroisses du canton les nouveaux statuts des « associations paroissiales », identiques pour toutes les paroisses.

Ces statuts comportent quelques modifications et adjonctions par rapport aux statuts de 2009 en vigueur.

Les assemblées générales doivent les approuver.

Vous trouverez ci-après les principales modifications et adjonctions, sans tenir compte de la cosmétique mineure de quelques articles.

En ce qui concerne notre UP, la paroisse de Collex-Bossy (Saint-Clément) les a adoptés lors de son assemblée générale du 20 septembre 2020.

Pour Pregny-Chambésy (Sainte-Pétronille), la décision sera prise lors de son assemblée fixée au 15 octobre.

En ce qui concerne Genthod-Bellevue-Versois une assemblée générale extraordinaire sera convoquée en temps voulu, l'information y relative n'ayant pas été communiquée aux paroissiens.

Ci-après, les adaptations les plus importantes sont commentées :

A l'article 4 – **Qualité de membres** – lettre a: il est ajouté que les paroissiens figurent au « registre de la paroisse ». Ce registre est actuellement tenu par l'ECR pour l'ensemble de l'UP. Le secrétariat y a accès. Les membres de la paroisse ne peuvent pas être exclus selon le chiffre 4, cependant ils peuvent demander de n'en plus faire partie selon l'art. 5b. Dans ce cas, qu'elles en sont les conséquences ?

Comment s'assure-t-on que le registre est exact et complet ? Comment y intègre-t-on les catholiques de France voisine ou du canton de Vaud qui pratiquent régulièrement dans nos paroisses (Ils n'ont pas le droit de vote) ?

Art 12 – Participation à l'Assemblée générale – un article 12bis sur le **Droit de vote** a été ajouté et indique qu'« Ont le droit de vote les participants à l'AG inscrits au registre de la paroisse depuis plus d'un an ». Cela signifie qu'une vérification des présences doit être faite lors des assemblées générales.

Art 16 – **Durée des mandats** des élus: élus pour 4 ans renouvelable 2 fois = 12 ans – dérogation possible de cas en cas par l'AG. « L'assemblée générale veillera dans toute la mesure du possible lors d'élection à enrichir les organes de membres nouveaux aux fins de garantir le renouvellement de ceux-ci. »

Art 20 – **Composition** – Texte complémentaire: « Les membres du Conseil de paroisse agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent excéder ceux versés pour des commissions officielles. Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du conseil de paroisse peut recevoir un dédommagement approprié. »

Art 22 – **Personnel** – Texte complémentaire: « Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au Conseil de paroisse que sur invitation dudit conseil et qu'avec une voix consultative. »

Art 29 – **CUP Conseil pastorale de l'Unité pastorale – composition**: chiffre 3 « Les membres sont nommés pour une durée de quatre ans renouvelable. » Avant l'article disait: « Les membres sont nommés pour une durée de cinq ans renouvelable une fois consécutivement. »

Les contes poétiques de Lucette Robyr

PAR JULIE GOBERT

PHOTO: JR

Au détour d'une forêt, d'une crèche, parmi les étoiles, Lucette Robyr nous emmène sur un chemin de lumière à ses *Contes enchanteurs*.

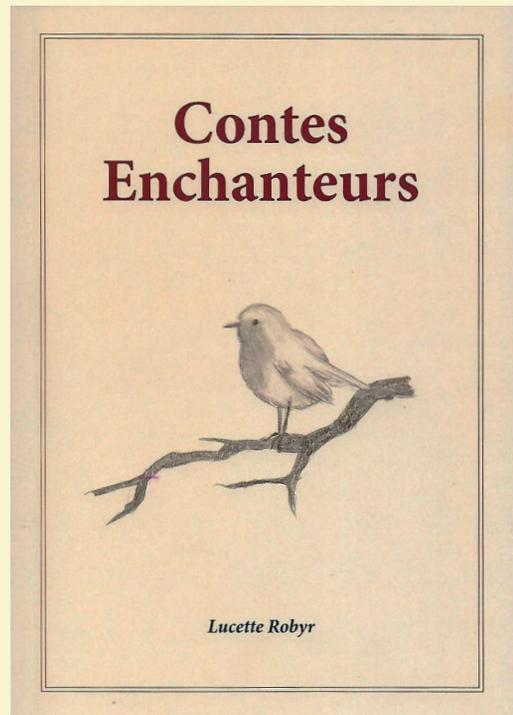
Depuis l'âge de 14 ans Lucette Robyr écrit. « Je parle avec mon cœur, avec ma sensibilité. Je suis poussée à écrire parce que c'est plus fort que moi! raconte-elle. Ce sont souvent des reflets de mon expérience de vie. Tout est une question de confiance, d'espérance, de positif, d'optimisme et de nature. »

L'écrivaine est humble, discrète et infiniment empathique. Son imagination se nourrit de tout ce qu'elle voit et rejaillit en poésie à travers les pages.

Ses contes narrent le partage et la beauté des petites choses: «Même une rose fanée je la trouve belle. Dans toute chose il y a quelque chose de beau, c'est ça qui me donne l'idée et l'envie d'écrire, de pouvoir transmettre ce que je ressens, car pour moi tout est important dans la vie.»

L'auteure invite à la contemplation et à la paix. «Mes contes, c'est aussi un peu d'harmonie. C'est important de mettre partout de la lumière, de la joie, de l'humour, de la pleine Vie. Les lecteurs peuvent se retrouver dans mes histoires, elles sont pleines d'une certaine réalité mais toujours avec douceur. Je raconte une histoire pour qu'elle vous apporte un peu de bonheur, d'amour, de paix. Je vous suggère l'optimisme.»

Lucette Robyr a le sens du partage et le don des mots. Les histoires qu'elle raconte dans un style léger et imagé, à la portée des grands et



des petits, sont illustrées par deux de ses petites-filles Isabelle Comminot et Christina Fürstner: un ouvrage familial et vivant. Réalisant enfin son rêve, la poète publie ses contes avec le soutien du Service de la culture de la Ville de Versoix, qu'elle remercie vivement.

«Je souhaite que ce livre puisse être vraiment porteur de bonheur; c'est ma nature, aussi simple que possible, joyeuse et partageante, je transmets telle que je suis.»

Le livre est disponible à la bibliothèque municipale au Boléro, chez l'auteure (022 755 46 47) ou par e-mail (lucette.robyr@bluewin.ch) ainsi qu'à la paroisse catholique de Versoix.

Vie paroissiale dans nos quatre communautés

Célébrations et messes dominicales de novembre

Les dimanches à 10h30, messe à Saint-Loup
Versoix

Les samedis à 18h30, en rotation dans les églises
de l'UP, messe anticipée du dimanche :

7 novembre	Collex
14 novembre	Pregny
21 novembre	Versoix
28 novembre	Bellevue

Célébrations du mois de Novembre

Dimanche 1^{er} novembre, à 10h30, à Versoix, fête
de la Toussaint, messe des « petiots »

Bénédictio des cimetières :

Versoix, mercredi 4 novembre à 9h30
Collex-Bossy, mardi 3 novembre à 9h30
Chambésy, jeudi 5 novembre à 9h30
Genthod et Bellevue, vendredi 6 novembre à 9h30

Dimanche 22 novembre, à 10h30, à Collex-Bossy,
Fête de la Saint-Clément

Dimanche 29 novembre, à 10h30, messe à Versoix,
1^{er} dimanche de l'Avent

Equipe pastorale Tél. 022 755 12 44
Ch. Jean-Baptiste-Vandelle 16, 1290 Versoix
Abbé Joseph Hoï, curé modérateur
E-mail: joseph.hoi@cath-ge.ch
Catherine Boillat, assistante pastorale
E-mail: catherine.boillat@cath-ge.ch
Jacques Sanou, diacre permanent
E-mail: sanou@bluewin.ch

CUP Conseil de l'Unité pastorale Jura

avec les représentants des paroisses
et de l'équipe pastorale

Secrétariat de l'Unité pastorale Jura

Ch. Jean-Baptiste-Vandelle 16, 1290 Versoix
Tél. 022 755 12 44 – Fax 022 755 61 04
Ouvert tous les matins de 8h à 11h30
Site internet: <http://www.up-jura.ch>
Monique Casanova: versoix@cath-ge.ch
Sylvie Sansone Cartier:
secretariat.versoix@cath-ge.ch

Communautés et églises de l'UP Jura

- **Saint-Clément** – Collex-Bossy
Ch. des Chaumets – 1239 Collex
- **Saint-Loup** – Versoix
Ch. Jean-Baptiste-Vandelle 16 – 1290 Versoix
- **Sainte-Pétronille** – Pregny-Chambésy
Rte de Pregny 43 – 1292 Chambésy
- **Sainte-Rita** – Genthod-Bellevue
Ch. de la Chênaie 147 – 1293 Bellevue

L'Essentiel, Votre magazine paroissial 11 parutions annuelles

Abonnement annuel: Fr. 40.–
Abonnement de soutien: Fr. 50.– ou plus
Saint-Loup-Sainte-Rita CCP 14-551752-9
Collex-Bossy CCP 12-13096-1
Pregny-Chambésy CCP 12-7286-1